

pas excéder \$2 000.000 et les provinces n'auront droit à cette somme que lorsque leur population aura atteint 1.200.000 âmes.

Les catholiques comptent pour un septième de la population de l'Ouest. C'est à peu près la proportion de la population protestante de la Province de Québec par rapport à sa population totale. La loi proposée à la chambre par Sir Wilfrid maintient le droit des Catholiques et des Protestants d'établir des écoles séparées : c'est-à-dire que toutes les écoles seront des écoles publiques, les unes seront publiques communes, les autres publiques catholiques, en ce sens que les enfants catholiques, seront ensemble sous un maître catholique, les autres seront publiques protestantes. Il n'y aura pas cependant moins avant 1892, et comme c'est le cas actuellement à Québec, de section Catholique du bureau de l'Instruction Publique. En faisant consacrer dans le Parlement du Canada un pareil état de choses, Sir Wilfrid accomplira un grand acte de justice et il se montrera aussi grand homme d'état que bon patriote.

Cette situation des nouvelles provinces au sujet d'un système scolaire, qui reconnaît au moins le principe de l'école séparée, fortifiera la position de la minorité catholique de Manitoba demandant toujours la restauration de ses droits scolaires violés en 1890 et nullement restaurés (en tout ou en partie) depuis cette époque néfaste.

### DING ! DANG ! DONG !

**Nos ECOLES.**—“Le Manitoba” et le “North-West Review.” Nous devons signaler les articles du “Le Manitoba” touchant nos écoles et en particulier sa discussion avec “La Patrie” de Montréal. Le Nord-West-Review, avec la constance de celui qui marche vers un but ne manque pas une occasion de jeter de la lumière sur l'injustice perpétrée au détriment de la minorité Catholique de Manitoba. Nous remercions ces deux sières, et dévoués défenseurs de nos droits scolaires.

Ces appels persistants au bon sens et à l'esprit de tolérance, nous en avons l'espérance, finiront par être entendus favorablement et contribueront à améliorer la situation de nos écoles.

Nous signalons la lettre du R. P. McCarthy O.M.I. paru dans le “Free Press” du 23 Février et reproduite dans le “North-West Review” du 4 courant, lettre adressée au Dr Bryce l'informant